

# Notre environnement

CPA Canada exploite des possibilités, offre des services et mène des activités qui peuvent l'exposer à divers risques. Son succès repose essentiellement sur sa capacité à réagir correctement et efficacement aux changements, qu'ils soient prévisibles ou non.

## Risques liés à la stratégie de CPA Canada

### Gestion des risques

Les meilleures pratiques en matière de gouvernance et de gestion consistent notamment à identifier, à évaluer et à gérer les risques organisationnels avec rapidité, efficacité et efficience.

### Cadre de gestion des risques

Conformément à sa politique, CPA Canada s'appuie sur un cadre de gestion des risques pour établir l'orientation de ses activités de gestion des risques.

Ce cadre permet :

- d'établir les rôles et les responsabilités du Conseil d'administration, du Comité d'audit et du Comité de gestion de CPA Canada;
- de déterminer la tolérance au risque de l'organisation;
- de tracer les grandes lignes du processus d'identification, d'évaluation et de classement des risques organisationnels;

- d'uniformiser l'approche en matière d'atténuation, de gestion et de communication des risques;
- d'intégrer de nombreuses méthodes de gestion des risques, fondées notamment sur l'évitement, l'atténuation, le transfert, la souscription d'assurance et l'acceptation;
- de favoriser une culture de sensibilisation au risque où la gestion des risques est intégrée à la prise de décisions stratégiques et opérationnelles;
- de décrire comment les risques, les occasions et les incidences clés sont déterminés;
- de simplifier la compréhension, l'analyse, l'évaluation et la gestion des risques, à tous les niveaux.

### Gouvernance des risques

La surveillance des risques liés aux activités de CPA Canada relève du Conseil d'administration. Le Conseil supervise le cadre de gestion des risques et approuve la politique de gestion des risques, ainsi que le profil annuel de tolérance au risque qui vise à favoriser une compréhension commune de l'exposition au risque. Il est responsable de l'approbation annuelle du plan stratégique pluriannuel de CPA Canada. Il s'assure de la validité de l'orientation stratégique, fait le lien entre les stratégies et la prestation des services, et définit les bases des engagements

opérationnels annuels et notre environnement des budgets connexes. Le processus de planification stratégique de CPA Canada permet d'identifier les principaux risques auxquels est confrontée l'organisation dans son ensemble, et d'y répondre.

Le Conseil d'administration surveille la conformité avec la politique de gestion des risques, et passe en revue annuellement la politique et les procédures de gestion des risques.

Le Conseil délègue la responsabilité première de la gestion des risques au Comité d'audit et s'appuie sur le Comité de gestion. Des mécanismes sont en place pour tenir le Conseil au courant des risques importants et des stratégies d'atténuation mises en œuvre à leur égard.

Le Comité d'audit est chargé d'examiner les risques importants et les incertitudes auxquels CPA Canada pourrait être exposée, ainsi que la validité de la politique, des procédures et des contrôles en matière de gestion des risques. Il soumet ensuite à l'approbation du Conseil des recommandations concernant la politique de gestion des risques et le profil annuel de tolérance au risque.

Le Comité de gestion de CPA Canada, formé du président et chef de la direction, de la vice-présidente directrice et des vice-présidents de chaque division et service de soutien de l'organisation, assure l'encadrement de l'élaboration et de la mise en œuvre du cadre de gestion des risques.

Il est notamment responsable :

- de l'élaboration, de la mise en œuvre et du maintien d'un cadre efficace de gestion des risques;
- de l'élaboration de la politique de gestion des risques et du profil de tolérance au risque;
- de la communication de la politique de gestion des risques, du profil de tolérance au risque et du cadre de gestion des risques;
- de l'identification des risques potentiels et émergents, de l'évaluation de la probabilité qu'ils se matérialisent et des incidences qui en découleraient, et de la détermination des risques

qui sont inacceptables et du moment où il convient d'élaborer des stratégies d'atténuation et de gestion des risques;

- de la détermination du niveau de risque acceptable pour chaque initiative stratégique, au moyen du profil de tolérance au risque;
- de l'attribution, aux permanents ou aux conseils et comités appropriés, de la responsabilité de l'élaboration de stratégies et de mesures d'atténuation des risques propres à chaque situation;
- de la détermination explicite et de la répartition des ressources nécessaires pour ramener les risques à un niveau acceptable;
- de l'identification des possibilités de gestion des incertitudes liées aux risques potentiels et émergents, ainsi que des résultats escomptés.

## Évaluation des risques

Conformément à sa politique de gestion des risques et à son profil de tolérance au risque, CPA Canada évalue sa capacité d'acceptation des risques et cherche à ramener ceux-ci à un niveau acceptable, niveau qui représente sa tolérance au risque.

Les membres du Comité de gestion sont chargés de veiller à la gestion efficace des risques liés à leur division respective, et d'assurer collectivement la mise à jour du cadre de gestion des risques pendant l'année.

CPA Canada cherche proactivement à réduire son exposition au risque par une planification rigoureuse, une saine gestion et des stratégies de réponse appropriées.

## Principaux risques

Les principaux risques, pris individuellement ou conjugués à d'autres risques, sont ceux dont la matérialisation est possible et pourrait gravement nuire à la réputation de l'organisation et à sa capacité de réaliser ses priorités et d'atteindre ses objectifs généraux et ses objectifs de performance financière.

## Risque

## Stratégie de gestion du risque

### EXTERNE ET ENVIRONNEMENTAL

Incapacité de servir l'intérêt public et d'agir en conformité avec celui-ci

CPA Canada soutient un processus de normalisation rigoureux et indépendant qui contribue à faire en sorte que l'information financière et non financière des secteurs privé et public soit fiable, comparable, transparente et crédible, caractéristiques essentielles à la confiance des investisseurs, à la santé du système financier et au devoir d'agir dans l'intérêt public. Elle continue également de mener des projets en vue d'améliorer la qualité et la valeur de l'audit, notamment en travaillant de concert avec les autorités de réglementation, dont le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC), et en répondant efficacement aux défis technologiques, réglementaires et autres qui touchent les pratiques d'audit. En outre, grâce à ses programmes de Prix d'excellence en information d'entreprise et de Prix d'excellence en gestion financière dans le secteur public et à ses publications, CPA Canada contribue à l'établissement de pratiques exemplaires qui favorisent le bon fonctionnement des marchés financiers, la reddition de comptes et la transparence. Enfin, ses publications, outils et ressources en matière de littératie financière font de CPA Canada un chef de file dans ce domaine.

Incapacité d'identifier les besoins variés et changeants des parties prenantes clés et de s'y adapter et/ou incapacité de faire valoir sa valeur et d'offrir une valeur ajoutée

CPA Canada consulte régulièrement ses parties prenantes, notamment les membres, candidats, étudiants, organisations provinciales, universitaires et employeurs, pour surveiller l'évolution de leurs attentes, besoins et priorités, lesquels constituent les points de référence lui permettant de mesurer sa performance. Par son processus de planification stratégique, CPA Canada s'assure que ses grandes priorités et ses principaux objectifs s'arriment aux besoins changeants de ses parties prenantes. L'organisation mène des activités de recherche pour trouver de nouveaux produits et services pertinents, et prend note des commentaires des parties prenantes afin de les refléter dans les programmes et les services qu'elle offre.

Incapacité de se conformer aux lois et règlements en vigueur ou de s'adapter en fonction de leur évolution

Le Code d'éthique de CPA Canada énonce des règles de conduite éthique que doivent respecter les employés, les bénévoles et les consultants, et contribue à donner le ton et à favoriser une culture d'intégrité. Il incombe à chacun de se conformer aux principes de respect, d'intégrité, d'honnêteté et de confiance et de signaler toute situation pouvant laisser croire à une infraction ou à un manquement aux lois et aux règlements, ainsi qu'aux politiques de CPA Canada. Les politiques et procédures de CPA Canada prévoient l'examen rapide et le suivi des problèmes potentiels ou réels d'ordre juridique ou réglementaire, afin de permettre à la haute direction et au Conseil d'administration de s'acquitter efficacement de leurs responsabilités en matière de gestion et de supervision. En outre, CPA Canada possède une couverture d'assurance diversifiée, qui est passée en revue annuellement par le Comité d'audit. Bien qu'il soit impossible d'éliminer entièrement le risque lié aux exigences légales et réglementaires, CPA Canada s'appuie étroitement sur ses conseillers juridiques ou autres pour gérer ce risque, s'acquitter de ses obligations légales et gérer tout litige impliquant ou touchant l'organisation.

Risque	Stratégie de gestion du risque
<b>INTERNE ET OPÉRATIONNEL</b>	
<p>Incapacité de protéger la marque CPA et/ou d'en accroître la notoriété</p>	<p>Pour atténuer les risques liés à sa stratégie en matière de valorisation de la marque, CPA Canada, par l'entremise du Comité de direction sur la marque de son Conseil des chefs de la direction, surveille régulièrement l'évolution de ses initiatives de valorisation de la marque et en évalue l'efficacité, et fait aussi appel à des experts externes à cette fin. Elle entretient également des liens avec des instances politiques et gouvernementales, et s'impose de plus en plus à Ottawa comme une source de conseils digne de confiance en matière d'affaires et de comptabilité. Par ailleurs, CPA Canada dispose d'un processus stratégique de communication et de gestion de crise, ainsi que d'une stratégie et d'une politique en matière de médias sociaux visant à accroître son efficacité et sa crédibilité dans le monde virtuel. Sa stratégie en matière de valorisation de la marque permet à CPA Canada de parler aux membres d'une seule voix.</p>
<p>Incapacité d'attirer et de retenir un nombre suffisant d'employés qualifiés qui possèdent les compétences requises (détermination, engagement et aptitude) pour appuyer la réalisation des objectifs et des priorités stratégiques clés de CPA Canada, et de régler les problèmes liés aux ressources humaines externes et/ou internes</p>	<p>Diverses politiques et pratiques encadrent la structure organisationnelle, les programmes de recrutement du personnel, la planification de la relève, les structures de rémunération, les programmes de formation et de perfectionnement professionnel continu, et la gestion de la performance.</p> <p>Des programmes de recrutement et de reconnaissance des bénévoles sont mis en œuvre, et la satisfaction des bénévoles est mesurée au moyen de sondages menés périodiquement.</p>
<p>Incapacité de former des CPA compétents</p>	<p>Pour former des CPA compétents, CPA Canada a recours à des évaluations uniformes (dont l'Examen final commun) tout au long de son programme d'agrément. Elle travaille en collaboration avec les organisations provinciales et territoriales pour imposer le respect d'exigences en matière d'expérience pratique et veiller à ce que les compétences pertinentes soient acquises et évaluées.</p>
<p>Incapacité d'offrir un programme de formation professionnelle qui répond aux attentes du marché, freinant du coup la progression des nouveaux CPA et plombant l'attractivité du programme aux yeux des candidats</p>	<p>CPA Canada mène périodiquement des recherches auprès des membres, des employeurs et d'autres parties prenantes pour évaluer leur degré de satisfaction, déterminer les principaux canaux à utiliser à des fins de promotion et attirer l'attention d'éventuels candidats sur le nouveau programme de formation professionnelle des CPA. De vastes consultations auprès des parties prenantes sur la pertinence du programme contribuent à le faire connaître et à favoriser la pénétration du marché.</p> <p>La <i>Grille de compétences des CPA</i> et le contenu des programmes sont régulièrement passés en revue pour en assurer la pertinence continue. De plus, différents cheminements ont été intégrés dans le programme d'agrément, pour que ce dernier demeure inclusif et attrayant.</p> <p>Comme la diffusion du programme de formation professionnelle des CPA, conjointement avec les organisations provinciales et territoriales, repose largement sur les technologies, CPA Canada s'est associée à des fournisseurs externes clés ayant fait leurs preuves.</p>

Risque	Stratégie de gestion du risque
<b>INTERNE ET OPÉRATIONNEL (SUITE)</b>	
<p>Incapacité de s'assurer que les examens de fin de module et l'Examen final commun du programme de formation professionnelle des CPA ne soient pas compromis, et que la fiabilité et la validité des examens ne soient pas remises en question</p>	<p>Une équipe d'employés et de bénévoles expérimentés et dévoués de CPA Canada, possédant une expertise dans la conception et la tenue d'examens, veille à ce que les examens ne soient pas compromis et que les résultats soient fiables et valides. Des processus exhaustifs de confidentialité et de sécurité sont en place pour garantir l'intégrité des examens.</p>
<p>Incapacité d'élaborer des programmes de formation et de perfectionnement professionnels, des publications, des produits et des services qui soient innovateurs, pertinents et conformes aux technologies et aux modes de diffusion actuels</p>	<p>Pour gérer ces risques, CPA Canada mène des sondages auprès des membres, ce qui l'aide à choisir et à offrir des produits et des avantages à valeur ajoutée. CPA Canada invite également les membres à participer à des événements, et leur offre un avant-goût de ses publications, produits et services dans le cadre de diverses promotions et activités de marketing. Elle travaille avec les organisations provinciales et territoriales à améliorer et à diversifier sa gamme de produits, et collabore étroitement avec ses principaux partenaires stratégiques pour concevoir des programmes novateurs comportant des avantages à long terme. Elle fait en sorte que son personnel puisse acquérir les aptitudes et les compétences de base appropriées en TI, et que l'infrastructure technologique soutienne correctement les plans de développement actuels et futurs. Le Service des TI surveille les nouveautés et les tendances technologiques, collabore étroitement avec les parties prenantes et mène des sondages exhaustifs pour comprendre leurs besoins et leurs priorités.</p>
<p>Incapacité de protéger et de sécuriser adéquatement les technologies, l'infrastructure technologique et les informations de CPA Canada en cas d'événement indésirable majeur</p>	<p>Le Service des TI a recours à des programmes, procédures et processus lui permettant de réagir efficacement aux urgences et de protéger les technologies, l'infrastructure technologique et les informations de CPA Canada contre les intrusions et autres menaces.</p>

### Risques liés aux instruments financiers

CPA Canada est exposée à un certain nombre de risques associés aux instruments financiers, soit les risques de crédit, de liquidité et de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), ceux-ci ayant une incidence potentielle sur sa performance opérationnelle et financière.

Elle gère son exposition à ces risques conformément à sa politique de gestion des risques, laquelle a pour objectif d'atténuer la volatilité des flux de trésorerie et des résultats, et de sauvegarder les actifs.

CPA Canada s'est également dotée d'une politique de placement qui décrit en détail la qualité des actifs et la proportion des titres de placement à revenu fixe et des titres de capitaux propres dans lesquels elle investit. Elle n'utilise pas d'instruments financiers dérivés aux fins de la gestion des risques.

### Risque de crédit

CPA Canada est exposée à un risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, ou lié à une concentration de transactions avec une même partie, ou à une

concentration d'obligations financières ayant des caractéristiques économiques similaires et qui pourraient être affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture, de sorte que CPA Canada puisse subir une perte financière. CPA Canada ne détient pas directement de sûreté pour les obligations financières des contreparties.

Exposition maximale de CPA Canada au risque de crédit au 31 mars 2015 et au 31 mars 2014 (en milliers de dollars) :

	2015	2014
Trésorerie et équivalents		
de trésorerie	4 249 \$	18 206 \$
Créances	17 600	10 213
Placements temporaires	2 000	4 230
Placements – certificats		
de placement garanti	16 355	-
Placements – titres à revenu		
fixe canadiens	-	7 381
Placements – fonds indiciels :		
titres à revenu fixe canadiens	21 291	18 788
	61 495 \$	58 818 \$

Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements temporaires et placements : le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux placements temporaires et aux placements est réduit au minimum, ces actifs étant essentiellement investis dans des titres de créance des entités suivantes : gouvernements, grandes institutions financières ayant reçu une cote catégorie investissement d'une agence de notation réputée, et/ou autres parties solvables. Un suivi constant est assuré afin d'évaluer l'évolution de la situation des émetteurs des titres qui sont admissibles en tant que placements, conformément à la politique de placement de CPA Canada.

Créances : le risque de crédit associé aux créances est réduit au minimum, CPA Canada ayant une clientèle considérable, diversifiée et présente dans la quasi-totalité des secteurs d'activité au Canada. CPA Canada applique un programme d'évaluation de la solvabilité des clients et, si cela est jugé nécessaire, limite le montant de crédit accordé.

Les concentrations de risque de crédit lié aux créances sont limitées en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles du crédit a été consenti, de même qu'en raison du nombre considérable et de la dispersion géographique des clients de taille moindre. Les créances sur les organisations provinciales et territoriales ont généralement trait aux cotisations des membres perçues pour le compte de CPA Canada et aux coûts recouvrables auprès des organisations provinciales et territoriales. Au 31 mars 2015 et au 31 mars 2014, les créances sur les trois plus grandes organisations provinciales et territoriales représentaient respectivement 83 % et 71 % du montant total recouvrable auprès des organisations provinciales et territoriales.

Les concentrations de risque de crédit lié aux certificats de placement garanti sont atténuées en raison de la qualité du crédit des grandes institutions financières qui émettent le placement. Au 31 mars 2015, 89 % des certificats de placement garanti détenus l'étaient auprès de la même institution financière.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que CPA Canada ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

CPA Canada couvre ses besoins de liquidité en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie liés à ses activités de fonctionnement, en prévoyant ses activités de placement et de financement, ainsi qu'en détenant des actifs pouvant être facilement transformés en trésorerie. CPA Canada possède une ligne de crédit bancaire à court terme non garantie d'un montant maximum de 1 million de dollars à laquelle elle pourrait recourir en cas de fluctuations temporaires des besoins de trésorerie. Au 31 mars 2015 et au 31 mars 2014, la ligne de crédit bancaire n'avait pas été utilisée.

### Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs associés à des instruments financiers fluctuent en raison des variations des cours du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

## Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs associés à des instruments financiers fluctuent par rapport à la valeur du dollar canadien en raison des variations des taux.

La monnaie de fonctionnement de CPA Canada est le dollar canadien. Il peut arriver à l'occasion que CPA Canada conclue des transactions en devises du fait que certains produits et coûts de fonctionnement sont libellés dans ces devises, et qu'elle ait recours à des fournisseurs étrangers pour certains achats d'approvisionnement et de services, et l'acquisition de certaines immobilisations.

CPA Canada n'utilise pas de contrats à terme sur devises pour gérer son exposition au risque de change sur transactions.

CPA Canada investit également une partie de son portefeuille de placements dans un fonds de placement indiciel qui investit dans des titres de capitaux propres étrangers. Le risque de change est atténué, car les titres qui composent le fonds de placement indiciel sont libellés dans de nombreuses devises.

## Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs associés à des instruments financiers fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de CPA Canada est attribuable à ses actifs portant intérêt et à ses emprunts à long terme à taux fixe. Les actifs portant intérêt de CPA Canada comprennent de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des placements temporaires et des certificats de placement garantis détenus auprès d'institutions financières et portant intérêt aux taux du marché.

Les fluctuations des taux d'intérêt du marché pour la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements temporaires de même que pour les certificats de placement garanti n'ont pas d'incidence importante sur les résultats des activités de CPA Canada.

L'objectif de CPA Canada en ce qui a trait à ses placements à revenu fixe et à ses certificats de placement garanti est d'assurer la sécurité du principal investi, de garder un niveau élevé de liquidité et d'obtenir un rendement satisfaisant.

En ce qui a trait à ses placements à revenu fixe et à ses certificats de placement garanti, CPA Canada gère le risque de taux d'intérêt en échelonnant les échéances des placements en portefeuille. L'échelonnement des échéances contribue à améliorer le rendement moyen du portefeuille tout en réduisant la sensibilité de celui-ci aux fluctuations des taux d'intérêt. Les placements investis dans un fonds de placement à revenu fixe prévoient diverses échéances qui réduisent la sensibilité globale aux variations des taux d'intérêt.

## Risque de prix autre

Le risque de prix autre s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs associés à des instruments financiers fluctuent en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument lui-même ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments semblables négociés sur le marché.

CPA Canada est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des fonds indiciels.

La politique de placement de CPA Canada limite les placements dans des fonds indiciels à certains indices de marché déterminés. Selon cette politique de placement, les fonds de placement indiciels sont composés à 55 % ( $\pm 3$  %) de titres à revenu fixe et à 45 % ( $\pm 3$  %) de titres de capitaux propres, et le portefeuille est rééquilibré chaque trimestre. Le risque et la volatilité des rendements des placements sont atténués du fait de la répartition des placements entre différents pays, secteurs d'activité et émetteurs de tailles diverses.

## Risques financiers liés aux régimes à prestations définies des employés

Le principal risque à long terme que posent les régimes de CPA Canada est la possibilité que l'actif des régimes et les flux de trésorerie opérationnels futurs

de CPA Canada soient insuffisants pour qu'elle puisse s'acquitter de ses obligations au titre des régimes. Voici un résumé de la situation de capitalisation des régimes (en milliers de dollars) :

	2015	2014
Régime capitalisé :		
Juste valeur des actifs du régime	56 832 \$	51 014 \$
Obligations au titre des prestations définies	(61 069)	(51 416)
	<u>(4 237)</u>	<u>(402)</u>
Régimes non capitalisés :		
Obligations au titre des prestations définies	(26 078)	(22 068)
Passif au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite comptabilisé dans l'état de la situation financière	<u>(30 315) \$</u>	<u>(22 470) \$</u>

Le passif des régimes expose CPA Canada à diverses formes de risque, y compris le risque de liquidité et le risque lié aux variations des hypothèses actuarielles, principalement le risque de taux d'intérêt lié au taux d'actualisation utilisé pour mesurer les obligations au titre des prestations définies des régimes.

L'actif du régime expose CPA Canada à diverses formes de risque, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché, qui est composé du risque de taux d'intérêt, du risque de change et du risque de prix autre. L'actif du régime est composé de placements dans des fonds indiciels. Selon la politique de placement de CPA Canada, les fonds de placement indiciels sont composés à 40 % ( $\pm 3$  %) de titres à revenu fixe et à 60 % ( $\pm 3$  %) de titres de capitaux propres, et le portefeuille est rééquilibré chaque trimestre.

CPA Canada atténue les risques liés à l'actif du régime de la même façon qu'elle le fait pour ses instruments financiers. De plus, il existe une compensation naturelle en ce qui concerne le risque de taux d'intérêt lié au passif de son régime capitalisé provenant de ses placements dans des fonds indiciels dont les valeurs sont aussi influencées par les variations des taux d'intérêt.

## Variation des risques

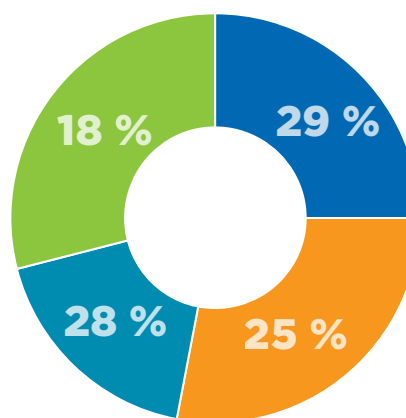
Le profil de risque des instruments financiers et des régimes à prestations définies de CPA Canada n'a pas subi de changement important par rapport à celui de CPA Canada et de CGA-Canada pour l'exercice précédent.

## Capacité de produire des résultats

### Ressources financières et situation de trésorerie

Au 31 mars 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de CPA Canada s'élevaient à 4,2 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 14,0 millions par rapport aux 18,2<sup>1</sup> millions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice précédent. À la fin de l'exercice, la trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient en dépôt auprès de grandes institutions financières canadiennes dans des comptes portant intérêt ou dans des certificats de placement garanti.

### Certificats de placement garanti au coût après amortissement



#### en milliers de dollars

Échéance en 2017	4 713
Échéance en 2018	4 000
Échéance en 2019	4 642
Échéance en 2020	3 000

<sup>1</sup> SITUATION FINANCIÈRE COMBINÉE DE CPA CANADA ET DE CGA-CANADA AU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2014.



Les flux de trésorerie affectés aux activités de fonctionnement ont augmenté de 13,5 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation résulte principalement de la variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement. La hausse des créances et la baisse des comptes fournisseurs, des charges à payer et des produits différés, ces derniers découlant du fait que moins de membres ont payé leur cotisation à l'avance qu'au dernier exercice, ont contribué à la diminution de la trésorerie.

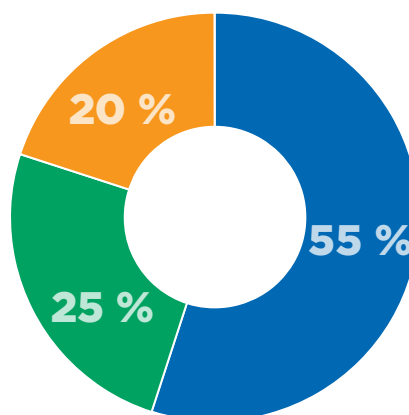
Les flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement, qui se sont élevés à 8,5 millions de dollars, correspondent essentiellement aux achats nets de placements et d'immobilisations. Par ailleurs, CPA Canada dispose d'une ligne de crédit de fonctionnement non utilisée de 1 million de dollars auprès d'une institution financière canadienne.

Les flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement, qui se sont élevés à 0,5 million de dollars, ont servi au remboursement du passif à long terme lié au bureau de CPA Canada à Burnaby.

Les placements temporaires de CPA Canada portent intérêt à des taux effectifs variant entre 1,4 % et 1,45 %, et leurs échéances arrivent en mars 2016 (2014 : taux effectifs variant de 1,25 % à 1,45 % et échéances allant de juin 2014 à mars 2015).

Les placements de CPA Canada sont composés de certificats de placement garanti et de titres de fonds de placement indiciaires. Les certificats de placement garanti portent intérêt à des taux effectifs variant entre 1,55 % et 2,52 %, et leurs échéances vont de juin 2016 à novembre 2019. Les placements de CPA Canada n'incluaient pas de certificats de placement garanti lors de l'exercice précédent. Les placements à revenu fixe canadiens compris dans les fonds de placement indiciaires portent intérêt à des taux effectifs variant entre 0,70 % et 6,52 % (2014 : entre 0,95 % et 6,65 %), et leurs échéances vont d'avril 2015 à décembre 2064 (2014 : avril 2014 à mars 2064). Conformément à la politique de placement de CPA Canada, le portefeuille est composé à 55 % ( $\pm 3$  %) de placements à revenu fixe et à 45 % ( $\pm 3$  %) de titres de capitaux propres, et est rééquilibré chaque trimestre. La composition de référence des placements est demeurée la même tout au long de l'exercice.

### Fonds de placement indiciaires à la juste valeur



en milliers de dollars

■ Placements à revenu fixe canadiens	21 291
■ Titres de capitaux propres étrangers	9 549
■ Titres de capitaux propres canadiens	7 736

Les investissements en immobilisations de CPA Canada se font selon le plan de dépenses en immobilisations préparé annuellement par la direction et approuvé par le Conseil d'administration. Pour l'exercice 2015, le plan préconisait une hausse des dépenses en immobilisations. Ces dépenses ont été engagées pour poursuivre le développement de l'infrastructure technologique de l'organisation, principalement aux fins des nouveaux programmes d'agrément et de formation professionnelle des CPA, et pour continuer les travaux sur le site Web intégré de CPA Canada, qui a été inauguré en décembre 2014. En 2014-2015, les investissements en immobilisations de CPA Canada ont totalisé 2,0 millions de dollars, comparativement à 1,6 million de dollars pour l'exercice précédent.

### Actif net

L'actif net au 31 mars 2015 s'élevait à 36,6 millions de dollars, dont 7,7 millions investis en immobilisations (la valeur comptable nette des immobilisations, moins le solde non amorti des avantages locatifs incitatifs reportés et de la dette à long terme qui ont été utilisés pour acquérir des immobilisations), et 28,9 millions d'actif net non affecté, soit une augmentation de 7,7 millions de dollars par rapport à l'exercice

précédent. L'évolution de l'actif net a été principalement influencée par un important excédent de 15,2 millions de dollars des produits sur les charges pour l'exercice 2015, qui a été partiellement annulé par le coût des prestations définies lié aux réévaluations et autres éléments de 7,3 millions découlant de l'adoption des nouvelles normes sur les avantages sociaux futurs.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2014, lors de l'étape opérationnelle finale de l'unification à l'échelle nationale, les actifs, obligations, employés et activités de CGA-Canada ont été regroupés avec ceux de CPA Canada, à l'exception de l'ensemble de l'actif et du passif d'assurance liés au régime d'assurance responsabilité professionnelle des CGA exerçant en cabinet et du fonds d'assurance connexe. Dans le cadre de l'étape initiale de l'unification à l'échelle nationale, l'ICCA et CMA Canada s'étaient regroupés pour former CPA Canada le 1<sup>er</sup> avril 2013. L'édification d'une organisation comptable canadienne unifiée a été le point culminant des efforts des trois anciennes organisations nationales (ICCA, CMA Canada et CGA-Canada) et a représenté un changement considérable et donné lieu à une croissance sans précédent de l'envergure de l'organisation résultant de la fusion.

Pour gérer de manière efficace ce changement important et la croissance rapide survenue au cours de l'exercice, l'organisation a suivi de près les flux de rentrées provenant des programmes existants et des nouveaux programmes et géré avec prudence les charges, en mettant l'accent sur la limitation des coûts dans la mesure du possible. Une telle approche était nécessaire afin que l'organisation dispose de ressources financières suffisantes pour continuer l'élaboration et l'amélioration du nouveau Programme de formation professionnelle (PFP) des CPA alors qu'il était mis en place partout au pays et que les anciens programmes de formation étaient maintenus, pour continuer l'élaboration et la mise en place du nouveau Programme de formation préalable (PFPr) des CPA, pour commencer l'élaboration du nouveau Programme avancé en comptabilité et en finance (PACF), et pour continuer la construction du nouveau site Web intégré de CPA Canada, qui a été lancé pendant l'exercice. Dans ce nouvel environnement en transformation, CPA Canada a réalisé l'ensemble de ses initiatives stratégiques clés en 2015, et l'exercice a été couronné de succès.

L'augmentation des produits de presque toutes les sources et l'accent mis sur la gestion efficace des coûts pendant le processus d'unification ont contribué à la réalisation d'un excédent de 15,2 millions de dollars des produits sur les charges pour l'exercice 2015. L'actif net non affecté est nécessaire à la constitution d'un capital suffisant pour permettre à CPA Canada de faire face à tout risque financier imprévu important, par exemple les coûts futurs de location à long terme et les projets non prévus mais ultérieurement approuvés par le Conseil d'administration. L'actif net non affecté peut également servir à stabiliser dans une certaine mesure le montant de la cotisation annuelle des membres.

Le Comité d'audit examine chaque année le niveau de l'actif net non affecté pour déterminer s'il est approprié. L'actif net non affecté, qui totalise 28,9 millions de dollars, correspond approximativement aux charges de 3,25 mois de l'exercice 2015, ce qui respecte la ligne directrice du Comité d'audit, qui considère que ce montant doit au minimum couvrir les charges de trois mois pour que CPA Canada puisse faire face à tout risque financier imprévu.